

# Appel à candidatures 2025

## 8<sup>E</sup> ÉDITION DU PRIX SAIF – LES FEMMES S’EXPOSENT

### Futurs possibles

Depuis les débuts du festival Les femmes s'exposent en 2018, la SAIF a fait le choix d'accompagner cet événement avec notamment la création du prix dédié aux femmes photographe : le PRIX SAIF – LES FEMMES S'EXPOSENT. Pour cette huitième édition du prix, la SAIF et Les Femmes s'exposent proposent la thématique : « Futurs possibles ».

**Thème 2025 : Futurs possibles.** Les candidates sont invitées à se saisir du pouvoir de la photographie pour imaginer, envisager ou découvrir. La photographie est souvent considérée comme témoin du temps, comment peut-elle parler des histoires de demain et être actrice de l'invention de futurs horizons ? Dans quels avenir pouvons-nous nous projeter au vu de l'état actuel de notre planète et de nos sociétés ? Quelles visions porter sur notre quotidien et le monde de demain ?

Le PRIX SAIF – LES FEMMES S'EXPOSENT vise à soutenir la lauréate dans la promotion de son travail et à valoriser ses images auprès des éditeurs, de la presse et des professionnels du secteur culturel et artistique.

#### Conditions d'éligibilité

- Être femme photographe professionnelle
- Être résidente en France (les images peuvent être réalisées en France ou à l'étranger)
- La série proposée ne doit pas avoir déjà remporté un prix ou une bourse
- Les images ne doivent pas être réalisées avec l'aide de l'IA générative

#### Dotations

- Une dotation de 3 000€
- Une projection de la série primée pendant le weekend d'ouverture du festival
- Une exposition du travail photographique primé est prévue en novembre 2025 à l'UPP - Maison des Photographes à Paris
- Prise en charge de la production de cette exposition à hauteur de 2 000 €

#### Candidature

Pour valider votre candidature (au plus tard le 15 avril 2025) :

- ➔ Remplir le [formulaire d'inscription en ligne](#)
- ➔ Envoyer votre dossier de candidature par courriel à [prix-bourses@saif.fr](mailto:prix-bourses@saif.fr)

Le contenu du dossier de candidature est détaillé en page 2 de ce document.

## DOSSIER DE CANDIDATURE :

### 1. PARTIE ARTISTIQUE

a) Un dossier anonyme\* au format pdf composé de :

- Une courte biographie
- Un court synopsis de la série
- Une série d'au minimum 12 images et d'au maximum 50 images (avec légendes)

\*Veuillez veiller à ne pas faire apparaître nom, prénom et pseudonyme dans ce pdf. Utilisez par exemple : « la photographe ». Les membres du jury étudient les dossiers anonymes.

b) Les photos de la série que vous présentez en format .jpg

(Images nommées avec le titre de la série et numérotées dans l'ordre de présentation, 3000 pixels dans la plus grande largeur)

### 2. PARTIE ADMINISTRATIVE

Un justificatif de votre qualité de photographe professionnelle : attestation URSSAF ou carte de presse ou parutions, cartons d'invitation d'exposition, etc. Cette partie ne sera pas présentée au jury.

**Dossier à envoyer au plus tard le 15 avril 2025** par courriel à l'adresse : **prix-bourses@saif.fr**

- **Indiquer en objet du mail :** NOM Prénom - Prix SAIF Les femmes s'exposent 2025
- Transmettre le dossier **en pièce-jointe du mail en format .zip** OU **via un lien de téléchargement cliquable dans le corps du mail** (En utilisant au choix : Smash, SwissTransfer, Wettransfer, Dropbox, etc.)

En cas de non-respect de la forme et des conditions d'envoi, votre dossier ne pourrait pas être pris en compte.

### Processus de sélection

La lauréate sera sélectionnée en mai 2025 par un jury composé de professionnel·les de l'image et de la photographie, issu·es du milieu de l'édition, des médias et de la création artistique. Le jury examine les dossiers, présentés de manière anonyme. L'anonymat n'est levé qu'une fois rendu l'avis motivé du jury. La SAIF informera ensuite toutes les candidates des résultats des délibérations. L'annonce au public sera faite le samedi 7 juin 2025 pendant le week-end d'ouverture du Festival Les femmes s'exposent. Le prix sera remis à la lauréate à ce moment.